

Carmignac Gestion partenaire de la seconde édition de l'Observatoire des Retraites Européennes publié par Debory-Eres

Fort de sa position d'acteur leader de la gestion d'actifs en Europe, Carmignac Gestion poursuit son engagement dans le débat sur l'avenir des retraites en renouvelant son soutien à l'Observatoire des Retraites Européennes de Debory-Eres à l'occasion de sa seconde édition, intitulée « La fin de l'âge d'or des retraités ».

« Notre engagement dans le débat sur le futur des systèmes et des instruments d'épargne retraite en Europe s'inscrit dans la perspective plus large de promotion de l'épargne à long terme », souligne Eric Le Coz, directeur général adjoint de Carmignac Gestion. « La seconde édition de l'étude menée par Debory-Eres sur la comparaison des produits d'épargne à long terme européens révèle la nécessité de favoriser le développement de solutions d'investissement dynamiques et diversifiées aisément accessibles à travers l'Europe dans le cadre de l'architecture ouverte ».

L'Observatoire des Retraites Européennes de Debory-Eres analyse en profondeur les systèmes de retraite des pays de l'Union Européenne. Il a vocation à offrir un baromètre de l'état des réformes des régimes publics par répartition, du développement des marchés locaux de l'épargne retraite collective et individuelle, ainsi que des bonnes pratiques et facteurs de succès qui pourraient être déployés à l'échelle européenne. La seconde édition porte sur 7 pays de l'UE (Belgique, France, Allemagne, Italie, Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni) et 2 pays hors UE (Suisse et Etats-Unis), ainsi que sur les trois piliers de constitution de la retraite que sont : les régimes de retraite publics par répartition, les régimes d'épargne retraite collectifs dans l'entreprise et les produits d'épargne retraite individuels.

Les principaux enseignements de sa seconde édition sont :

- A l'horizon de 2060, les régimes de retraite par répartition convergent vers un taux de remplacement (montant de la pension retraite obligatoire exprimé en pourcentage du dernier salaire d'activité) qui ne dépassera pas 40 % des salaires en moyenne - *selon les projections réalisées à partir données macroéconomiques comparables*. En France, le taux de remplacement est estimé à 48 % en 2060, contre 63 % en 2007. En Italie, l'évolution serait de 68 % en 2007 à 47 % en 2060. En Allemagne, de 51 % à 41 %. En Pologne, de 56% à 26%. Au Royaume-Uni, le taux de remplacement sera de 37 % en 2060. Et aux Etats-Unis de 32 %.
- Le montant du manque d'épargne retraite dans l'EU est estimé à 1 à 2 fois le PIB de l'Union Européenne.
- Il n'y a donc pas d'autre choix que d'augmenter le temps travaillé au cours d'une vie et de favoriser le cumul emploi-retraite. L'exemple des Etats-Unis révèle qu'un tiers des revenus des retraités provient déjà du travail, soit une part plus importante que l'épargne qui doit cependant être développée à marche forcée.
- Les systèmes d'épargne retraite d'entreprise locaux sont prisonniers de règles de garanties trop contraignantes.
- Les fonds de pension paneuropéens ne seront pas une solution suffisante. Sur 140 000 fonds de pension recensés dans les 27 pays de l'UE seulement 78 relevaient de la directive IORP à fin 2010.

En tant que membre actif de l'Efama (*European Fund and Asset Management Association*), statut partagé par plusieurs sociétés de gestion indépendantes de premier plan en Europe, Carmignac Gestion témoigne également de son engagement dans le débat sur la retraite en Europe en contribuant à la promotion des standards d'épargne retraite communs définis par l'Efama. La publication du livre Blanc de la Commission européenne sur les pensions sera l'occasion pour l'Efama de promouvoir ce cadre réglementaire paneuropéen favorable au développement d'un marché de l'épargne de long terme dynamique. Les critères de l'OCERP (*Officially Certified Retirement Provision Plan*) offrent, en effet, un socle commun pour définir un format de compte d'épargne retraite individuel paneuropéen, transférable des régimes collectifs vers les régimes individuels (et vice versa), d'un pays à l'autre et d'un gérant d'actifs à l'autre. Fin 2010, les résultats du premier Observatoire des Retraites Européennes Debory-Eres avaient montré qu'il serait relativement aisé de définir techniquement un cadre réglementaire commun pour créer ce type de véhicule d'épargne retraite européen certifié.

Contacts pour la presse :**DEBORY-ERES**

Olivier de Fontenay

Tel: +33(0)1 49 70 99 00/ +33(0)6 72 81 33 56

olivier.defontenay@debory.com**CARMIGNAC GESTION**

Marie VANBREMEERSCH

Tel: +33 1 70 92 33 85

mvanbreemersch@carmignac.com**CITIGATE FIRST FINANCIAL**

Edi COHEN

Tel.: +31 6 21 51 78 20

edi.cohen@citigateff.nl***À propos de Debory-Eres***

Debory-Eres est un spécialiste de l'ingénierie et de la gestion indépendante de l'épargne salariale et retraite et des dispositifs d'actionnariat salarié. Avec 20 professionnels seniors, plus de 6 000 entreprises clientes du CAC40 à la PME, et 600 millions d'euros d'actifs gérés à fin 2011, elle est la société du secteur enregistrant la plus forte croissance du marché français de l'épargne salariale et retraite d'entreprise.

À propos de Carmignac Gestion

Fondée en 1989 par Edouard Carmignac, Carmignac Gestion compte aujourd'hui parmi les principaux intervenants européens de la gestion d'actifs financiers. Son capital est entièrement détenu par les dirigeants et ses salariés. La pérennité de la société est assurée par un actionnariat stable, reflétant son esprit d'indépendance. Cette valeur fondamentale garantit la liberté indispensable à l'existence d'une gestion performante dans la durée.

Gérant plus de 45 milliards d'euros d'encours, Carmignac Gestion a développé une offre complète de 19 OPCVM sur l'ensemble des classes d'actifs actions, obligations et diversifiés ainsi qu'une offre de gestion sous mandat répondant de manière pertinente aux attentes des investisseurs. Nos Fonds sont activement commercialisés dans 11 pays européens : France, Luxembourg, Suisse, Belgique, Italie, Allemagne, Espagne, Pays-Bas, Autriche, Suède et Royaume-Uni. Dans le cadre de son développement international, Carmignac Gestion dispose d'une filiale au Luxembourg, de deux bureaux de représentation à Madrid et à Milan, et a procédé à l'enregistrement de l'ensemble de sa gamme à destination des professionnels à Singapour.